ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

B.E.T ALEXANDRE DEUX
SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 10, Rue Patra
14860 AMFREVILLE
917430951 RCS de CAEN

L'associé unique, en date du 15/12/2022, a décidé de transférer le siège social au 6, Place du Tilleul 21220 BEVY, à compter du 15/12/2022.
Gérance : Monsieur Alexandre DEUX 10, Rue Patra 14860 AMFREVILLE
Radiation au RCS de CAEN et immatriculation au RCS de DIJON

AL23006050

TRANSFORMATION

SB METALLERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 23 000 euros
Siège social : 2ter rue des Mages -
21250 CORBERON
810 890 814 RCS DIJON

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 23 décembre 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée, avec effet au 1er janvier 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 23 000 euros.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Samuel BOUGEROLLE.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
La société B2S, société à responsabilité limitée au capital de 277.000 euros, ayant son siège social 2bis rue des Mages – 21250 CORBERON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés, sous le numéro 922 320 155 RCS DIJON, représentée par M. Samuel BOUGEROLLE.
Pour avis
La Gérance

AL23006061

TRANSFORMATION

EARL LACHAUME
SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 195 345 €
SIEGE SOCIAL : CHAUSSEROZE,
21390 VIC-SOUS-THIL
394 096 838 RCS DIJON

Par une AGE en date du 21/12/2022, la collectivité des associés a :
Nommé M. ALLEMAND Paul, demeurant 2 rue de la Forge, Chausseroze, 21390 VIC-SOUS-THIL, gérant de la société pour une durée illimitée,Décidé la transformation du GAEC en EARL, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Dénomination sociale : GAEC DES ROCHEVALLES
Siège social : 3 Chemin des Bouffères, Chausseroze, 21390 VIC-SOUS-THIL
Capital social : 195 345 €
Objet social : Activités agricoles au sens de l'article L. 311-1 du CRPM
Gérant : M. LACHAUME Pascal, demeurant 5 Chemin des Bouffères, Chausseroze, 21390 VIC-SOUS-THIL et M. ALLEMAND Paul, demeurant 2 rue de la Forge, Chausseroze, 21390 VIC-SOUS-THIL.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Le tout à effet du 12 décembre 2022.
Pour avis et mention, La Gérance

AL23006062

Crowe

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CHASIM
Société civile immobilière
au capital de 14 000 euros
Siège social : 395 RUE DE MIRANDE
21850 SAINT-APOLLINAIRE
803 717 073 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITÉ
Aux termes d'une délibération en date du 20/12/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 395 Rue de Mirande, 21850 SAINT-APOLLINAIRE au 2 Route de Luzy sur Marne - 52000 VERBIESLES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHAUMONT
Pour avis
La Gérance

AL23006067

SELARL SENTINELLE AVOCATS
Avocats Associés
217 Chemin du Faing –
88100 SAINTE MARGUERITE
Tél : 03.29.42.12.23
girardot@sentinelle-avocats.fr

MODIFICATIONS DIVERSES

STOKER MENUISERIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000,00 €
Siège Social : LE BASSIN
21320 POUILLY-EN-AUXOIS
RCS DIJON 814 901 393

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 03/12/2022 :
La dénomination sociale a été modifiée et devient à compter du 03/12/2022 « STOKER TENDANCES ».
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : STOKER MENUISERIES
Nouvelle mention : STOKER TENDANCES
Il a également été décidé d'étendre l'objet social de la Société à compter du 03/12/2022.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié et sera libellé comme suit :
La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- Assistance, étude, conseils techniques, établissement de devis pour tous chantiers dans le bâtiment.
- Fourniture et pose de revêtements de sols et murs, agencements et aménagements.
- Fourniture et pose de menuiserie bois PVC aluminium, sas d'entrée, des systèmes de sécurité et de fermetures, parquets, cuisines.
- Réalisation de travaux de finitions intérieurs et extérieurs, peintures, bardages et isolation.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis

AL23006069

DIRECTEUR GÉNÉRAL

INTER-DRAIN FRANCE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Bis Rue des Seuillets
21700 NUITS SAINT GEORGES
509 965 109 RCS DIJON

Par décision du 31 décembre 2022, l'associé unique a pris acte du décès de Monsieur Richard FERRAND, Directeur Général et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis

AL23006071

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

COMTE LIGER-BELAIR
Société par actions simplifiée
au capital de 2 731 460 euros
Siège social : 10, rue Sainte Barbe -
21700 VOSNE-ROMANEE
830 699 930 RCS DIJON

Par décisions du 1er Décembre 2022, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'achat et vente de tous produits non règlementés, épicerie, bar / bar à vins, vente d'alcools forts, achat, vente et exploitation de licence IV sous toutes ses formes, revente de tabac, restauration, relais de poste (avec retrait d'argent), caviste, relais colis, dépôt de vins (relais de messagerie), organisation d'événements oenotouristiques, hébergement touristique de courte durée, organisation de concerts / évènementiel, galerie d'art et expositions culturelles, l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL23006074

TRANSFORMATION

Par décision du 30/12/2022, les associés de la société LHR FINANCES, SARL au capital de 38 800 €, Siège social : 20 Rue de Provence 21121 FONTAINE LES DIJON, RCS DIJON 407 703 396, statuant sous les conditions prévues à l'article L.227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 38 800 €. L'objet social a été étendu aux activités de vente de matériel de cuisine. La gestion administrative de sociétés objets des participations. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Mme Corinne RAPEZZI et M. Henry RAPEZZI, tous deux gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, le Président M. Henry RAPEZZI demeurant 18 Rue de Provence 21121 FONTAINE LES DIJON. Le Directeur Général est Mme Corinne RAPEZZI demeurant 18 Rue de Provence 21121 FONTAINE LES DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis- le Président

AL23006083

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 01/12/2022 enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT DIJON 1 le 16/12/2022. Dossier : 2022 00112059, réf : 2104P01 2022 A 04150, M. SHARIFI Mohamad, Zalmai, affaire personnelle commerçant, dont le siège social est situé au 1 Bis A route de Dijon 21500 MONTBARD, 815 330 774 R.C.S. de Dijon a vendu M. SHINWARI Shakirullah, demeurant 3b passage Brady 75010 PARIS, en cours de formation, du fonds de commerce de Restauration rapide sur place et à emporter, sis et exploité au 1 Bis A route de Dijon 21500 MONTBARD, moyennant le prix de 3 500 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 01/12/2022. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité : à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance : Maître Joseph CHEUNET, avocat au Barreau de Paris, 250 rue Saint Jacques 75005 PARIS.

AL23006064

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE D'ORGEUX

Lancement et ouverture d'enquête publique de l'élaboration de la Carte communale.
Par délibération du 13 juillet 2019, le conseil municipal d'ORGEUX a prescrit le lancement d'une procédure d'élaboration d'une Carte communale. Les caractéristiques principales du projet portent sur la définition de l'emprise de la zone constructible, laquelle se limite à la zone actuellement bâtie du bourg centre. Les capacités de densification ainsi recensées sont estimées suffisantes pour répondre aux projections démographiques modérées projetées par la commune.
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans la note de présentation. Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale suite à l'avis de la MRAE en date du 16 avril 2021, joint au dossier d'enquête.
La municipalité informe les habitants que par arrêté en date du 15 décembre 2022, le Maire d'ORGEUX a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de Carte communale.
L'enquête se déroulera à la mairie pendant 33 jours consécutifs, du jeudi 12 janvier 2023 14h00 au lundi 13 février 2023 17h00 (jours fériés exceptés). Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R123-2 et suivants du Code de l'environnement. À cet effet, M. Daniel Collard, en qualité de commissaire enquêteur, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif.
Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :
Jeudi 12 janvier 2023 de 14h à 17h,
Samedi 21 janvier 2023 de 9h à 12h,
Lundi 13 février 2023 de 14h à 17h.
Le dossier d'enquête publique complet pourra être consulté, pendant la durée de l'enquête :
- en mairie d'ORGEUX, aux jours et heures habituels d'ouverture : à savoir les lundis de 16h à18h30, et les jeudis de 16h30 à 19h,
- sur le site internet de Commune d'ORGEUX : www.orgeux.fr,
- sur le poste informatique de la mairie, pendant les jours et heures habituels d'ouverture,
- en mairie, lors des permanences du commissaire enquêteur.
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions éventuelles pourront être consignées sur un registre d'enquête publique. Les observations et propositions pourront également être adressées par écrit et/ou par mail à l'attention du Commissaire Enquêteur en Mairie d'ORGEUX aux adresses suivantes :
- Par courrier papier : Mairie d'ORGEUX – Place du 19 mars 1962 – 21490 ORGEUX,
- Par mail : orgeux.mairie.co@orange.fr
Les observations et propositions seront consultables pendant la durée de l'enquête sur le registre papier en mairie d'ORGEUX ainsi que sur le site internet de la commune.
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'ORGEUX, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune, ainsi que sur le site internet de la Commune, et ce durant une année.
Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal d'ORGEUX pourra décider d'approuver la Carte Communale en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.
Toute information concernant le dossier de Carte communale pourra être demandée à M. Le Maire,Jacques Médeau, joignable en mairie par mail ou au 03.80.36.01.68.

AL23005786

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 09/01/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
RUFFEY-LES-ECHIREY: Terre - Urbanisme : Zone A du PLU
3 a 00 ca
- Aux aigeottes: A-22[F1]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/01/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23006090

Notaire

Notaires Dijon Préfecture
scp de notaires
43, Rue de la Préfecture
21000 DIJON

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

SUCCESSION DUCHARME Marie-Thérèse
Par testament olographe du 08/06/2017, Mme Marie-Thérèse Yvette Jeanne Charlotte DUCHARME,née à DIJON le 23/11/1927, célibataire, demeurant DIJON (21000), 44 Boulevard de l'Université, Les Bégonias, décédée le 10/04/2022 à QUETIGNY, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé aux minutes de Me LEVRAY, notaire à DIJON suivant acte reçu par lui le 30/12/2022 dont copie a été adressée au Tribunal Judiciaire de DIJON le 03/01/2023. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Didier LEVRAY, notaire à DIJON 43, rue de la Préfecture, chargé du règlement de la succession.

AL23006045

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 13/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée d'avocat
Dénomination : SELAS BERNARDOT AVOCAT
Siège : 1 rue des Princes de Condé, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : l'exercice de la profession d'avocat
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément des associés, lorsque la société en compte plusieurs, exerçant leur profession au sein de la Société à la majorité des deux tiers, conformément à l'article 10 de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990 et selon la procédure prévue par l'article L. 228-24 du Code de commerce.Présidente : Madame Anne-Laure BERNARDOT, demeurant 5B rue Heudelet 21000 DIJON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS

AL23005760

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à DIJON du 8/12/2022, il a été. constitué une société présentant les caractéristiques. suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée ;
Dénomination : ESPACE KAPSULE ;
Siège : 25 rue de la Maladière 21121 DAIX.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;
Capital : 20 000 euros ;
Objet : L'exploitation d'espaces de coworking, la location de bureaux et d'espaces de travail privatifs ou partagés, de salles de réunion, de réception, nécessaires pour l'exercice des activités de coworking, mise à disposition d'équipement. Organisation d'événements ou de séminaires, la mise en oeuvre de services connexes. La réalisation de toutes prestations de services dans tous domaines, notamment à destination de commerçants et de particuliers ;
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ;
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ;
Président : La société JL BATTISTINI, Société à responsabilité limitée au capital de 53 580 euros,
Siège social : 25, rue de la Maladière 21121 DAIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 424 644 847 RCS DIJON Représentée aux présentes par son gérant Monsieur Jean-Louis BATTISTINI.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS.
La Présidente.

AL23005824

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SEMUR EN AUXOIS du 23/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : 2T2P
Siège social : Lieudit Ferme de Montille, 21140 SEMUR EN AUXOIS
Objet social : -le terrassement -l'installation, intervention et/ou le raccordement du réseau d'assainissement des eaux usées -Prestation de services et sous-traitance principalement dans le domaine des travaux publics (dont notamment l'évacuation de gravats, montage et démontage de stands, prestations de manutention sur chantiers...).
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 3.000 euros
Gérance : M Titouan PRUDHOMME, dmt 2 rue Jean-Jacques Collenot 21140 SEMUR EN AUXOIS.
Immatriculation de la Société au RCS.

AL23005966

SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS»,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or),
1 Place de l'Europe - Simone Veil
avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or),
25 Avenue de Sprendlingen

CONSTITUTION

SCI AGS IMMO
Suivant acte reçu par Me Clémence BAILLY notaire à DIJON, le 31 décembre 2022 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « AGS IMMO » Société civile immobilière au capital de 1.000€ composé exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La constitution et la gestion d'un patrimoine financier pouvant être confié par mandat à un prestataire de service d'investissement et susceptible d'être composé à la fois d'immeubles, biens, droits immobiliers, valeurs mobilières, titres de sociétés immobilières, instruments financiers ayant un rapport avec l'activité immobilière et, plus particulièrement, de parts de sociétés civiles de placement immobilier, de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif immobilier et, de titre accessoire. La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et d'instruments financiers nécessaires outre à la réalisation de l'objet social notamment pour assurer la gestion de la trésorerie courante, de la liquidité et du fonds de remboursement. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Siège : BEAUNE (21200) 169 Rue Edouard Caucal ; La SARL AGS CONSULT, ayant son siège à BEAUNE (21200) 169 Rue Edouard Caucal (RCS DIJON n°478 874 837), représentée par M. Alexandre FAUPIN, son gérant, a été nommée gérante. Agrément préalable nécessaire à toutes cession ou transmission, sauf celles par décès.
Me Clémence BAILLY

AL23006054

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI MAX
SCI au capital social de 1 000 €
Siège social : 7 Rue de Vertpre
58000 Nevers
849 878 210 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une décision en date du 18 novembre 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 7 Boulevard George Sand - 36000 CHATEAUROUX Radiation du RCS de Nevers et immatriculation au RCS Châteauroux.

AL23005541

MODIFICATIONS DES STATUTS

ENTREPRISE TAPIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
LATRAULT
58460 BREUGNON
497 496 414 RCS NEVERS

Le 14/12/2022, l'associé unique a - décidé d'augmenter le capital d'une somme de 95 000. euros prélevée sur le report à nouveau bénéficiaire pour le porter à 100 000 euros. - transféré le siège social au 16, route de Pressures, 58500 Clamecy, à compter de ce jour.
Pour avis.

AL23005851

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JPS CONSULTING
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social
9001, rue de la Pétroque
58000 NEVERS
832 125 686 RCS NEVERS

Le 14.11.2022, l'associé unique et Président de cette société, M. Jean-Pierre SAMYN demeurant 8, route de Cuffy -. Patinges - 18320 TORTERON a décidé de transférer le siège social au 8, route de Cuffy - Patinges - 18320 TORTERON. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de BOURGES.
Pour avis.

AL23005858

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SERVICES PIZZA
SASU au capital de 69 €
Siège Social : 18 Rue Edouard Vaillant
58160 IMPHY
904239050 RCS de NEVERS

Par AGE du 02/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 5 Rue Pleyel 93200 ST DENIS, à compter du 02/01/2023.
Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL23006046

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 22/12/2022, la société ANVIS DECIZE SAS, société par actions simplifiée au capital de 24867023,40 euros, siège social : Usine des Caillots - 58300 DECIZE, RCS NEVERS 518 482 013, le Président, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de : Usine des Caillots - 58300 DECIZE au 12 rue Henri Darcy - ZAC du Four à Chaux - 58300 DECIZE à compter du 30/11/2022 et de modifier l'article 4 des statuts. POUR AVIS, le Président

AL23006056

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LA BOUCHERIE DE BOUHY
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue Le Tertre
Hôtel du Lion d'Or
58310 BOUHY
914 119 995 RCS NEVERS

Le 05/12/2022, l'AGE a pris acte de la démission de M. Manuel PICHON de ses fonctions de co-gérant à compter du 05/12/2022 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis.

AL23006060

// GÉRANCE

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS

CESSION BRANCHE D'ACTIVITE
Suivant acte sous seing privé en date à NEVERS du 12 et 14 décembre 2022, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1, le 22 décembre 2022 dossier 2022 00031305, référence 5804P01 2022 A 00890,
La société MOINDROT, SARL, au capital de 19 818,37 euros, dont le siège social est sis avenue du 85ème de ligne-58200 COSNE SUR LOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 392 118 840,
A CEDE
à la société BOURGOGNE MOTO, SARL, au capital de 330 000, dont le siège social est sis 17 rue Gay LUSSAC-58640 VARE NNES VAUZELLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 504 663 329,une branche d'activité d'achat, vente, réparation de cycles et motocycles, sis et exploité avenue du 85 ème de ligne-58200 COSNE COURS SUR LOIRE, moyennant le prix de 94 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1ER janvier 2023.Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet d'Avocats SELARL MARTIN-LECLERC, 14 Georges DUFAUD-58000 NEVERS. Pour avis

AL23006053

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à NEVERS (Nièvre) du 30 décembre 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS le 03 janvier 2023, Dossier 2023 00000007 référence 5804P01 2023 A 00002, la SELARL JSA, Mandataire Judiciaire à la liquidation judiciaire de la société CAO-XUE a cédé à la société SAINT LOUIS, immatriculée 922 122 783 RCS NEVERS.
Un fonds de commerce de « Restaurant » situé 2, place Mossé - 58000 NEVERS dépendant de la liquidation judiciaire de la société CAO-XUE pour l'exploitation duquel cette dernière était immatriculée 521 298 786 RCS NEVERS.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix de 15.000 euros.
L'entrée en jouissance du cessionnaire est intervenue le 28 septembre 2022.
Les oppositions seront reçues au cabinet de la SELARL JSA, Mandataire judiciaire, 14, avenue Marceau – 58000 NEVERS dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC.
Pour unique insertion

AL23006063

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 29/12/2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 30/12/2022, Dossier 2022 00031798 référence 5804P01 2022 A 00919, Monsieur Jean-François GUALBERT demeurant à VANDENESSE (58) - 10, Route de Fours – Lieudit « Les Coques » a cédé à la société JULIEN BRACON AUTOMOBILES, SAS au capital de 5 000 € ayant son siège social à FOURS (58) - 2 ZA, Route de Luzy, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 922 159 439, un fonds de commerce d'achat, vente, réparation de véhicules neufs et d'occasions, carrosserie, vente de pièces détachées sis et exploité à FOURS (58) - 2 ZA, route de Luzy, moyennant le prix de 45 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet d'avocats LEXCONSEIL sis à NEVERS (58) - 3, rue Vauban.

AL23006073

// DIVERS

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de POUILLY SUR LOIRE, LA CHARITE SUR LOIRE, LES AMOGNES, LES LACS DU MORVAN, LES BORDS DE LOIRE, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 27/01/2023, à 14h, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du Conseil d'administration, lecture du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs (le cas échéant).
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL23006107

ANNONCES LÉGALES

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires de la Caisse locale d'assurance mutuelle agricole de PUISAYE NOHAIN FORTERRE sont convoqués en Assemblée générale Extraordinaire le 27/01/2023 à 14h, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : lecture du rapport du Conseil d'administration et du projet de fusion, approbation de la fusion des Caisses locales de Puisaye Nohain Forterre, Donziais et Région de Cosne sur Loire par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transfert des contrats en cours des Caisses locales, délégation de pouvoir.
Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourraient se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale Extraordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.
Sous-réserve de l'approbation du projet de fusion, les sociétaires seront réunis à l'issue de l'Assemblée générale Extraordinaire en Assemblée constitutive de la Caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts* et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la Commission de contrôle et de surveillance.
* Le projet des statuts de la Caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL23006109

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de ALLIGNY-COSNE: ZONE A
15 ha 41 a 98 ca
- Le buisson rond: ZR-178[64](J)-178[64](K) - Les champs aux rats: ZR-26(J)-26(K) - Les champs de la montagne: ZP-7 - Les pres de la vallee goum: ZP-99
Cmne de BAZOLLES: ZONE RNU
Parcelles de bois
26 ha 39 a 60 ca
- La bonde: C-627 - Les bourus: C-685[425] - Les brosses: C-606-611(*)-612 - Les grands patureaux: D-20
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT: ZONE RNU
Loué par bail rural sur toute la surface
Avec bâtiments habitation et exploitation
73 ha 95 a 72 ca
- Bois des buissons: E-154 - Champ du taillis: E-152-153(*) - Grand pre neau: E-254-255 - La geneciere: E-155 - Le buisson: E-194-195-196 - Le rolet: E-442[144] - Les chailloux: E-240-241 - Les chenes: E-249(*)-250(*)
- Les plans chaudrons: E-146(*)-148(*)-149(*)-150-151-443[149]-444[149] - Les rondieres: E-197(*)-198(*) - Paturail de la geneciere: E-156-157-158-159 - Pre de la grange: E-190-191-192 - Pre de la maison: E-193(*)
- Pre du doigt: E-256
Cmne de CHAUMARD: ZONE RNU
Loué par bail rural sur une partie de la surface
Avec bâtiments habitation et exploitation
3 ha 94 a 61 ca
- Ansin: A-784(*)-799 - Creuzot: B-180(*) - Des 4 vents: B-106-828[107] - Les bruyeres: B-27(*)-28-29 - Les mouillottes: B-376 - Les quatre vents: B-105-109(*)-110(*)
Cmne de COSNE-COURS-SUR-LOIRE: ZONE A
14 a 90 ca
- Les terres au prieur: ZI-79[46]
Cmne de MARIGNY-L'EGLISE: ZONE RNU
81 a 73 ca
- Les brules: C-227 - Queue des bergeres: C-231-232
Cmne de MYENNES: ZONE A et AU
Loué par bail rural sur toute la surface
4 ha 75 a 83 ca
- Champ au roi: AD-46 - Champ du cormier: AB-62-64-65-66-67-68-69-70-71-210 - De la liberte: AC-400[143](A)-400[143](Z) - Le bourg sud: AC-125-126 - Les grands champs: ZE-19 - Les itropes: AD-26
Cmne de SAINT-SEINE: ZONE RNU
Loué par bail rural sur une partie de la surface
Avec bâtiments habitation et exploitation
44 ha 25 a 57 ca
- Champ grillot: B-559[137] - Champ petot: A-459-595[458]-597[458] - Champs garnay: B-208-436[207](*)-491[204] - Grandbeau: A-341-342-541[343] - Le bourg: A-515 - Les avoineries: D-4(*)-297[8](*)
- Les forets: A-456-457 - Les grandes ouches: D-260[51] - Les varennes: A-364(*)-365-598[366]-600[491]-601[491] - Pre de la fontaine: A-460 - Pre de la riviere: A-185 - Vevre: D-40-41-42(*)-259[42]
Cmne de VITRY-LACHE: ZONE RNU
Grange avec jardin
4 a 14 ca
- Le bourg: C-540
Biens à louer :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT : ZONE RNU
3 ha 13 a 52 ca
- 'Champ petit': F- 401- 402- 403
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/01/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23006098

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

EARL DU GOUILLAS

Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 283 410 euros
Le Gouillas 58800 CHAUMOT
RCS Nevers - 517 725 230

Aux termes d'une AGE du et à effet du 30 novembre 2022, l'associée unique de l'EARL DU GOUILLAS a décidé la dissolution de la société. Mme FICHOT Florence, demeurant Le Gouillas 58800 CHAUMOT, est nommée liquidatrice et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL DU GOUILLAS en liquidation, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de Nevers. Pour avis. Le liquidateur

AL23005799

DISSOLUTION

SCI DU 10 ET 11 PLACE CARNOT

Société civile
au capital de 762,25 euros
Siège social
10 et 11 PL CARNOT
58000 NEVERS
388 270 621 RCS NEVERS

Le 19.12.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Jean-Luc Hervet demeurant 4, rue de l'Abbé Raymond, 85740 L'EPINE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 4, rue de l'Abbé Raymond, 85740 L'EPINE.
Pour avis.

AL23005831

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GUY SEGUIN

Société à responsabilité limitée
à Associé Unique
au capital de 7 500 €
Siège social
14 Faubourg de Bouhy
58220 DONZY
487 579 963 RCS NEVERS
Liquidateur
Madame Véronique MIEGE

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2022, l'associée unique, a approuvé les comptes de liquidation, et s'est déchargée de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, Le Liquidateur

AL23005886

Alciat-Juris Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DE LA CHARNAYE

La Charnaye - 58270 Frasnay Reugny
Au capital de 475 600 euros
R.C.S. Nevers - N° 481 829 109

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution du GAEC de la CHARNAYE au 31 décembre 2022.
Monsieur et Madame HERBEMONT Jean-Claude et Françoise sont nommés liquidateurs.
Le siège de liquidation est fixé à « La Charnaye » - 58270 FRASNAY REUGNY.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse du siège de liquidation
L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée GAEC de la CDOA.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis. Les liquidateurs

AL23006028

Société d'Avocats MARTIN-LECLERC
14, rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE

J2C CONSEIL

S.A.R.L. au capital de 5.000 euros en liquidation
Siège social : 55 boulevard Victor Hugo
58000 NEVERS
493 046 106 RCS NEVERS

Par décisions du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Jacques SEVE demeurant 55 boulevard Victor Hugo – 58000 NEVERS, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 55 boulevard Victor Hugo – 58000 NEVERS où toute la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le liquidateur, J. SEVE

AL23006044

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

A.T.P.

SARL au capital de 8 000 Euros
9 Route Buissonnière
58 530 BREVES
R.C.S. NEVERS 481 626 612 (2005 B 89)

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour
L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Madame Elyanne PITTINO, demeurant à BREVES (58530) 9 Route Buissonnière, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au siège social.
L'adresse de la correspondance est au 9 Route Buissonnière – 58530 BREVES où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis : Le Liquidateur,

AL23006078

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

SCI DES TEPINS EN LIQUIDATION

au capital de 1 524.49 euros
Siège social : 10 Rue des Tépins
58800 CORBIGNY
RCS NEVERS 317627248

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Jérôme Coppeaux, demeurant «Les Granges» 58800 Corbigny et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé «10 Rue des Tépins» 58800 Corbigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,

AL23006079

DISSOLUTION

LA SOCIÉTÉ « SARL MIMISTEPH »,

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000,00 €uros
Siège social : 32, Grande rue à CHAMPLEMY 58210
RCS NEVERS 801 630 435

L'assemblée générale extraordinaire, en date du 03 janvier 2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 32, Grande rue à CHAMPLEMY 58210, siège de la liquidation.
Il a nommé comme liquidateur, Monsieur Stéphane BOYER, domicilié 32, Grande rue à CHAMPLEMY 58210, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL23006081

Société d'Avocats MARTIN-LECLERC
14 rue Georges Dufaud -
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE

CHAUSSARD SARL

SARL en liquidation
au capital de 10.000 euros
Siège social : 4, route de Limanton
58290 MOULINS-ENGILBERT
320 168 339 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Philippe CHAUSSARD dt Moulin de Villacot – 58290 SERMAGES, a été désigné liquidateur.
Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée au siège social qui devient siège de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur, Ph. CHAUSSARD

AL23006093

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCEA DE LA PECHERIE

Villars - 58290 LIMANTON
Au capital de 61 208,28 euros
R.C.S. Nevers - N° 341 979 813

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2022, la collectivité des associés de la SCEA de la PECHERIE a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2022. Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur DOUBRE Philippe et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCEA de la PECHERIE en liquidation, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis. Le liquidateur

AL23006097

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé électroniquement du 21/12/2022, constitution de la SAS : MIKA Renov Construction
Objet social : - tous travaux de maçonnerie, revêtement façade, terrassement, assainissement
- tous travaux de couverture, aménagement combles, carrelage, revêtement sols et murs, plâtrerie, nettoyage, charpente, peinture, en direct ou en sous-traitance,
- le négoce de matériaux de construction et équipements,
Siège social : 37, rue du Clos des Roches, 58180 MARZY
Capital social : 1 000 euros
Président : Monsieur Michaël CROCHET
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément des cessions de parts : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de NEVERS
Pour avis

AL23005957

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé électroniquement du 23/12/2022, constitution de la SAS : LCONSEILS
Objet social : - le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics en matière de gestion et de management, le coaching,
- l'audit notamment l'audit en matière de qualité, sécurité et environnement (QSE), l'audit fournisseur, audit réglementaire,
- l'accompagnement aux démarches de certification et autres notamment en matière de qualité, sécurité et environnement
- l'activité de formation, y compris la formation professionnelle.
Siège social : 2, Chemin de Montalin - 58320 GERMIGNY-SUR-LOIRE
Capital social : 1 000 euros
Présidente : Madame Christine LANCELOT
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément des cessions de parts : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de NEVERS
Pour avis

AL23005964

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : R de sport Capital : 100€ Siège social : 6 Le Cordelier 58250 Fours. Objet: Vente, location, livraison d'article spécialisé dans les sports de raquettes. Durée : 99 ans. Gérant : Mme Rébecca Rebour, 6 Le Cordelier 58250 Fours. RCS : Nevers

AL23005991

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LG Conseils et Patrimoine ; Forme sociale : SARL à associé unique ; Siège Social : 12, Avenue de la République – 58500 CLAMECY ; Objet social : Conseil en gestion de patrimoine - Conseil en protection sociale - Conseil en stratégie de rémunération - Ingénierie financière - Courtage d'assurances - Gestion de portefeuilles - Assistance et conseils aux entreprises ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérance : M. Guillaume LECLERCQ dt à CRAIN (89) - 1, Rue du Vingt Juillet 1944 – Le Paumier ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL23006041

AVIS DE CONSTITUTION

MANU BOIS ET SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 2 rue Chaume Monpolty
Les Valottes
58 230 ALLIGNY EN MORVAN
Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé en date du 2 janvier 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : MANU BOIS ET SERVICES FORME : Société par actions simplifiée CAPITAL : 3.000 euros SIEGE : 2 rue Chaume Monpolty, Les Valottes, 58230 ALLIGNY EN MORVAN OBJET : Le sciage à façon de bois d'œuvre, la vente de bois scié, la conception, la fabrication d'abris et de mobilier de jardin, le défrichage
DUREE : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions
AGRÉMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
PRESIDENT : Monsieur Emmanuel PERRON demeurant 2 rue Chaume Monpolty, Les Valottes, 58 230 ALLIGNY EN MORVAN
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL23006066

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE DU 30/12/2022
DENOMINATION SOCIALE : PLUME
FORME : SCI
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE SOCIAL : NEVERS (Nièvre) - 10 rue Louis Vicat
OBJET : La société a pour objet en France et en tous pays :- L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion,l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
GERANT : Monsieur Bruno CALLABAT demeurant à NEVERS (Nièvre)- 10 rue Louis Vicat
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés exprimé par un ou plusieurs associés représentant au moins la moitié du capital social
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS
Pour avis et insertion : la Gérance

AL23006057

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04/01/2023, il a été constitué une SARL dénommée:
SERVICES TERRASSEMENTS AUX PARTICULIERS LAPROYE
Par abréviation STPL
Objet social : - Tous de travaux publics, VRD, terrassement, assainissement ;- Uniquement en sous-traitance les activités de tous autres corps des métiers du bâtiment ;- La pose de piscines ;- La location de matériels ;- Le négoce de tous produits du bâtiment ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Siège social : 49 petite rue des Sablons - 58000 NEVERS.
Capital : 5000 euros
Gérance : Monsieur Benoît LAPROYE demeurant 27 rue Benoît Frachon 58640 Varennes-Vauzelles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL23006065

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/01/23, il a été constitué une GAEC :
Dénomination sociale : GAEC DE NEDY
Siège social : TAZILLY -58170 - 867 Chemin de Nedy.
Forme : Groupements agricoles d'exploitation en commun
Capital : 100 000 euros (en nature)
Objet social : Exploitation des biens agricoles par un travail fait en commun par les associés.
Cogérant : Monsieur Thierry LAGARDE et Monsieur Corentin LAGARDE demeurant TAZILLY -58170 - 867 Chemin de Nedy.
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23006080

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé électroniquement du 05/01/2023 constitution de la SAS : **KAP MCC**
Capital social : 2000euros.
Siège social : 4 bis, Zone d'activités des Bardebouts, 58150 POUILLY-SUR-LOIRE
Objet :
- l'exploitation de toute activité de restauration proposant principalement des repas ou plats à emporter, - la vente à emporter de boissons alcoolisées (entre 8
heures et 22 heures) ou non alcoolisées ;
- l'exploitation de toute activité de restauration, brasserie, bar ;
- la promotion et l'organisation de toute manifestation évènementielle (spectacles, exposition, réception, cérémonie, animation de quelque nature...), y compris la location de salle ou autre lieu réceptif ;
- la vente de tous produits et/ou la réalisation de toutes prestations relatifs aux activités spécifiées ci-dessus ;
Président : Madame Marjolaine BAIN
Directeurs généraux : Cristina BAIN et Clément BAIN
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément (le cas échéant) et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Agrément des cessions d'actions : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23006089

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI LES RELIGIEUSES ; Siège social : Lieudit Les Religieuses - 58000 SERMOISE SUR LOIRE ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobilier ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Co-Gérance : M. Frédéric WELSCH dt à NEVERS (58) - 24 bis, rue des Ardenets et Mme Sabrina GERSAN dt à FOURCHAMBAULT (58) - 2, rue Emile Martin ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL23006094

ae ALPHA EXPERTS NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOURY SUR JOUR du 04/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : EURL GOUSSOT.
Siège social : 1 route des Châtaigniers - lieudit La Croix, 58240 TOURY SUR JOUR.
Objet social : installateur sanitaire et thermique (spécialisation salle de bain clé en main), rénovation de l'habitat, plomberie, chauffagiste.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Jordan GOUSSOT, demeurant 1 route des Châtaigniers - lieudit La Croix - 58240 TOURY SUR JOUR.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL23006100

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI LES FILLES ; Siège social : 19, rue Charlie Chaplin - 58640 VARENNES VAUZELLES ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Gérance : M. Anthony MARTINS dt à VARENNES VAUZELLES (58) - 19, rue Charlie Chaplin ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL23006118

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI DU CLOU

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 €uros
Siège social
11 Rue de Chablis
89800 BEINE
RCS AUXERRE 524 565 355
N° SIRET 524 565 355 00012

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 Novembre 2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 99 000 euros pour le porter de 11 000 euros à 100 000 euros pour partie par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et pour autre partie par des apports en numéraire par deux nouveaux associés.
Cette augmentation de capital se fera par la création de 990 parts de 100 € de nominal chacune.
En conséquence, les associés ont modifié les articles 6 et 7 des statuts :
Article 6 – Apports
L'article 6 est complété du paragraphe suivant :
« Lors de l'augmentation de capital du 29/11/2022, il a été apporté la somme de 99 000 € pour partie par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société (29 000 €) et par des apports en numéraire (70 000 €). Ces apports ont été rémunérés par l'attribution de 990 parts nouvelles de 100 € de nominal chacune, entièrement libérées et attribuées aux apporteurs ».
Article 7 – Capital soial
Le capital social est fixé à la somme de 100 000 € correspondant au montant total des apports des associés.
Il est divisé en 1000 parts égales de 100 € chacune, souscrites par les associés et qui leur sont attribuées, en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :
- Monsieur Cyrille MIGNOTTE, 150 parts, numérotées de 1 à 5 et de 11 à 155. - Madame Marielle MIGNOTTE, 150 parts, numérotées de 6 à 10 et de 156 à 300.
- Monsieur Antoine MIGOTTE 100 parts, numérotées de 301 à 400.
- L'EARL « Les Sourdelles », 600 parts, numérotées de 401 à 1000.
Total égal au nombre de parts 1 000 parts composant le capital social.
Pour avis,
Le Gérant

AL23006042

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ASSURANCE FACILE, SARL au capital de 1000€ Siège social : 1 bd des Noyers Pompons ZA des Vauguillettes 89100 Sens. 792 301 863 RCS Sens L'AG Mixte du 01/06/2022 a décidé de transférer le siège social de la société au 4 impasse Saint Vincent, 89100 Saint Denis les Sens à compter du 01/02/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Sens

AL23005982

TRANSFORMATION

SARL MG GRANULÉS

SARL au capital de 185.360 €
Siège social : Les Grosses Terres
à Argenteuil-sur-Armançon (89160)
494 657 455 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 23/12/2022, il a été décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter du même jour.
FORME : Ancienne mention : société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Le capital social, la durée, le siège social sont inchangés.
L'objet social de la Société a été réduit ; la dénomination sociale SARL MG GRANULÉS devient MG GRANULÉS.
Les articles 2 et 3 ont été modifiés en conséquence.
Article 2 : Production, achat et commercialisation de granulés de bois et paille, et tous produits combustibles biomasse. La société pourra intervenir en qualité d'intermédiaire à l'occasion d'opérations d'achat revente de tous appareils producteurs d'énergie alimentés par les combustibles produits.
ADMINISTRATION - DIRECTION - CONTROLE DE LA SOCIETE
Les fonctions de gérant de M. Pascal MORIZOT ont pris fin du fait de la transformation de la société à compter du 23/12/2022

ANNONCES LÉGALES

Président : M. Pascal MORIZOT demeurant 20 rue de l'Eglise 89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou en se faisant représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre associé, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, ou par un tiers
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE DISPOSITION DES ACTIONS : la cession des actions est libre
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre
Pour avis, le Représentant Légal

AL23005998

AVIS DE MODIFICATION

HOLDING JEANNE

SAS au capital de 1 370 000 €.
Siège social: 17 Route Nationale 77 - 89230VILLENEUVE ST SALVES.
527 504 567RCS AUXERRE

Suivant décisions de l'Associée unique du23/12/2022, et à compter de ce jour :
Ancien Président: Micheline NEGRE
Nouveau Président: Marc MULTEZ, demeurant 14 rue de l'Ecole 89380-APPPOIGNY
Ancien DG: Marc MULTEZ
Nouveau DG: François BROCHARD, demeurant17 Route Nationale 77 – 89230 VILLENEUVEST SALVES
Mention au RCS d'AUXERRE

AL23006047

Maître Florence MERLET
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

DÉMISSION DE GÉRANT

L'assemblée générale des associés de la SCI LA CROIX MONOT ayant son siège à VERMENTON (89270) 14 place de la Croix Monot, immatriculée au RCS de AUXERRE sous le n° 950 003 574, tenue le 26 octobre 2022 a constaté la démission de Madame Elisabeth DABROWSKI de sa fonction de gérante et a nommé en remplacement Madame Clarisse COURTOIS demeurant à AUXERRE (89000) 8-10 rue du Docteur Marie et Monsieur Martial COURTOIS demeurant à AUXERRE, 6 avenue Pierre Larousse qui exerceront leurs pouvoirs conjointement.
Ladite assemblée a également décidé le transfert du siège social du 14 Place de la Croix Monot à VERMENTON à la ZI LES PLANTES BASSES dans la même commune. L'article 4 des statuts a été modifié. Pour insertion Le Notaire

AL23006049

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs -
18230 SAINT DOULCHARD -
tél. : 02 48 70 95 81

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

TEAM COMPÉTENCES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège social : 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE
Immatriculée au RCS à AUXERRE
sous le n° 921 589 156

Aux termes d'un acte d'associé unique en date du 26 décembre 2022, la société IASB HOLDING, Société Civile au capital de 3.377.500euros, dont le siège social est 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 885 330 233, dont le représentant permanent est Monsieur Vincent GRACIA, a été désignée à compter de ce même jour en qualité de personne morale présidente, en remplacement de Madame Bénédicte JAMET, démissionnaire.
Aux termes de ce même acte, le siège social a été transféré 6 avenue Gambetta - 89000 AUXERRE à compter de ce même jour.
Mention en sera faite aux RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, Maître Pierre GUILLET, Avocat spécialement mandaté

AL23006052

MODIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ

S.A. TAILFER

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 320 000,00 euros
Siège social : rue du Cottage
89700 TONNERRE
314 211 012 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Jacqueline COURGEON de son mandat de membre du Conseil de Surveillance à compter du même jour.
Pour avis
Le Président

AL23006072

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs -
18230 SAINT DOULCHARD -
tél. : 02 48 70 95 81

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GROUPE ENJOY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 33 boulevard Vauban
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 918 704 933

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement le 26/12/2022, la société IASB HOLDING, Société Civile au capital de 3.377.500euros, dont le siège social est 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 885 330 233, dont le représentant permanent est Monsieur Vincent GRACIA, a été désignée à compter de ce même jour en qualité de personne morale présidente, en remplacement de Madame Bénédicte JAMET, démissionnaire.
Mention en sera faite aux RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, Maître Pierre GUILLET, Avocat spécialement mandaté

AL23006076

CHANGEMENT DE GÉRANCE

SCI DB

Société Civile Immobilière,
au capital de 152,45 €,
Siège social à SAINT MAURICE LE VIEIL (89110)
1 impasse d'Auvergne Chaillot,
421 501 297 RCS SENS.

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 05/04/2022, il a été accepté la démission comme co-gérant de M. Wilfried MERCIER, demeurant à AUXERRE (89000) 3 bis avenue Pasteur. Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de SENS.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL23006082

CHANGEMENT DE GÉRANCE

SOCIETE CIVILE BNS Société Civile, au capital de 1524,49 €, Siège social à SAINT MAURICE LE VIEIL (89110) 1 impasse d'Auvergne Chaillot, 328 498 522 RCS SENS.
Aux termes d'une délibération de l'AGE du 05/04/2022, il a été accepté la démission comme co-gérant de M. Wilfried MERCIER, demeurant à AUXERRE (89000) 3 bis avenue Pasteur. Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de SENS.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL23006084

MODIFICATIONS DES STATUTS

GAEC GERMAIN

GAEC agréé
au capital de 495 000 €
Siège social
Les Grosniers – 89240 DIGES
344 059 985 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2022 a pris acte de la démission de Monsieur André GERMAIN de ses fonctions de gérant. Le capital social a été réduit de 247 500 €, ce qui le ramène à 247 500 €Ces modifications prennent effet le 31 décembre 2022.
Pour avis, la gérance.

AL23006101

PROROGATION DE DUREE

Dénomination : SCI DES CHARDERIES.
Forme : SCI au capital de 50003 euros.
Siège social : 4 Rue DE LA LAICITE, 89000 AUXERRE.
425036902 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2022, les associés ont décidé de proroger de 99 ans, soit jusqu'au 11 janvier 2122, la durée de la société qui devait expirer le 11 janvier 2023.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL23006102

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Le 23.12.2022 l'associé unique de la SAS HAK RUN au capital de 8.600.000 euros, siège social à AUXERRE (89000) 10, rue du Temple, 900 767 625 RCS AUXERRE, a décidé d'étendre à compter du même jour l'objet social aux activités d'achat et vente d'oeuvres d'art, de dépôt-vente d'oeuvres d'art, de distribution de produits originaux fabriqués par des artisans créateurs, de promotion d'artistes et de gestion d'ateliers d'artiste.
Modification au RCS d'AUXERRE.

AL23006106

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DESAFFECTATION ET AU DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE DEUX CHEMINS RURAUX DITS DE LA CROIX DE MONTOIS ET DES BORDES EN VUE DE LEUR ALIENATION

Par arrêté municipal en date du 04/01/2023, le Maire de la Commune de COURTOIS-SUR-YONNE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement d'une partie de deux chemins ruraux dits de la Croix de Montois et des Bordes en vue de leur aliénation.
Madame Geneviève GARCIA a été désignée commissaire enquêtrice par arrêté du 04/01/2023 numéroté A23-01.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de COURTOIS-SUR-YONNE du lundi 30 janvier 2023 au mercredi 15 février 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30.
La commissaire-enquêtrice recevra le public à la mairie de COURTOIS-SUR-YONNE le lundi 30 janvier 2023 de 9h00 à 12h00 et le mercredi 15 février 2023 de 14h00 à 17h00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre
à Mme la commissaire-enquêtrice
Mairie de COURTOIS-SUR-YONNE
18 rue de l'Eglise
89100 COURTOIS-SUR-YONNE

AL23006091

// DIVERS

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 24 avril 2022, Mme Josette Marie Jeanne SOZZI, retraitée, demeurant à QUARRE LES TOMBES (89630) Les Iles Ménéfriers, née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 1er juin 1937, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) (FRANCE), le 8 août 2022 a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « SELARL Sylvie LELIEVRE, Notaires et Conseils », titulaire d'un Office Notarial à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 6 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Le notaire

AL23006087

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Le Conseil d'Administration de la cave coopérative des Vignerons de la Colline Eternelle, société coopérative agricole, n° agrément : 11902, vous invite à participer le **VENDREDI 27 JANVIER 2023** à la Salle du camping, Saint Père Sous Vézelay (89450)
à 14h30 à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'ordre du jour :
- Approbation des comptes et lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire aux Comptes et du bilan de l'exercice clos le 31.07.2022
- Quitus aux administrateurs.
- Conventions réglementées.
- Dotations des réserves obligatoires.
- Affectation du solde répartissable.
- Constatation de la variation de capital.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.
- Approbation du budget formation des administrateurs
- Pouvoirs pour les formalités.
- Questions diverses.

Vous avez la faculté à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative, des documents ci-dessus :
• Comptes annuels,
• Rapport du conseil d'administration aux associés,
• Rapport de la gestion,
• Texte des résolutions proposées,
Le Conseil d'Administration

AL23006099

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à AUXERRE du 13/10/2016, déposé au rang des minutes de Maître Stéphanie FAIVRE FRANCIN, notaire associé à AUXERRE(89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 6/01/2023, Madame Marie Jeanne DYDUCK, demeurant à ESCMAPS (89240),6 rue Vauguet, Avigneau, veuve de Monsieur Claude VAILLANT, née à AUXERRE(89000), le 2 février 1946, décédée à AUXERRE (89000), le 19 octobre 2022, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL23006096

Maître Inès ROUSSEL-TERRILLON
Notaire
7 Rue du 24 Août 1944
89240 POURRAIN

AVIS

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Monsieur Daniel GUIGNETavise de son intention de mettre en vente diverses parcelles boisées dont il est propriétaire et figurant sur les documents cadastraux comme suit :
A BEAUVOIR (YONNE) 89240.
Section A n°551 lieudit Dondenne pour 04a 05ca
Section D n°35 lieudit Lesiot pour 18a 40ca,
Section D n°49 lieudit Lesiot pour 02a 85ca
Section D n°68 lieudit Lesiot pour 07a 10ca
Section D n°108 lieudit Lesiot pour 02a 70ca
Section D n°129 lieudit La Genete pour 13a 80ca
Section D n°134 lieudit La Genete pour 12a 30ca
A MERRY-LA-VALLEE (YONNE) 89110 La Chaume à Robinet.
Section C n°1175 lieudit La Chaume à Robinet pour 16a 55ca
A PARLY (YONNE) 89240 Champs Dolent.
Section ZI n°30 lieudit Champs Dolent pour 06a 60ca
A POURRAIN (YONNE) 89240 Prés d'Arvigny.
Section H n° 382 lieudit Prés d'Arvigny pour 16a 38ca
Vente en un seul lot non divisible.
Moyennant le prix principal de DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ces terrains dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de BEAUVOIR, MERRY LA VALLEE, PARLY et POURRAIN de cet avis de vente, soit à compter respectivement du 15/12/2022 pour la commune de MERRY LAVALLEE et du 16/12/2022 pour les autres communes, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.
L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître ROUSSEL-TERRILLON Inès, notaire à POURRAIN (89240), 7rue du 24 Août 1944, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

AL23006119

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
MELIEWASH SASU
Liquidation Judiciaire du 06/09/2022
23, route de Misy - 89140 VINNEUF
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 15 décembre 2022.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL23006095

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 31.12.2022 l'associé unique de MONTANDON SAS au capital de 10.000 euros, siège social à BRIENON/ARMANON (89210) 4, rue R. Jacquin, 403 485 873 RCS SENS a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Bruno MONTANDON, 9, rue du Château 89250 MONT St SULPICE a été nommé liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation au BRIENON/ARMANON (89210) 4, rue R. Jacquin.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions du Président et du Directeur général.

AL23006058

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

LA ROSE BLEUE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 756,74 euros
Siège : 24-26 Rue de l'Hôpital,
89700 TONNERRE
312 940 026 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Michel CHUCHU, demeurant 75 Rue du Général Campenon – 89700 TONNERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 24-26 Rue de l'Hôpital, 89700 TONNERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL23006070

AVIS DE DISSOLUTION

LUX' AUXERRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue de la Fontaine de Grisy
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
880 452 206 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 5 janvier 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Adeline AYMOS-KUBIAK, demeurant 1 Rue de la Fontaine de Grisy 89530 SAINT BRIS LE VINEUX, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 Rue de la Fontaine de Grisy 89530 SAINT BRIS LE VINEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL23006077

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

SCI TCB

SARL en liquidation au capital de 200 000 €
Siège social : LA COUR D AVAU - LE MEIX
89630 ST GERMAIN DES CHAMPS
490 088 622 RCS AUXERRE

Par décision du 06/01/2023, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Jean-Michel BOSSER demeurant LA COUR D AVAU - LE MEIX, 89630 ST GERMAIN DES CHAMPS, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 06/01/2023.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

AL23006086

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERON du 07/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination sociale : AÏCHA - Siège social : Route de Passy, 89510 VERON Objet social : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : M. Sofiane NAGLA,demeurant Route de Passy - ZI de Veron - 89510 VERON - Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf cession entre associés - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales - Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis - La Gérance

AL23006051

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privé en date du 28 novembre 2022, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : SC PIERRICK LAROCHE.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 663 300 €.
Siège social : 5 chemin des Hâtes, 89800 Maligny.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Droits sociaux pour un montant de 919 232 €.
Dette pour un montant de 256 093 €.
Numéraire pour un montant de 161 €.
Gérant : M. Pierrick LAROCHE demeurant 1 rue des Écoles, 89800 MALIGNY.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL23006055

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP à MAILLOT (89) du 06/01/2023 il a été constitué une SAS dénommée : HC COMPTA
Siège : 3 Rue des Fontaines – 89100 MAILLOT
Durée : 99 ans
Objet : La gestion administrative et matérielle du groupe.
Capital social : 1 000 € constitué d'apport en numéraire
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit au vote.
Clauses sur cession : Agrément pour toute cession sauf entre conjoint, ascendant ou descendant
Président : SARL HOLDING CATRIX - 3 Rue des Fontaines – 89100 MAILLOT (RCS SENS 850 054 834) représentée par M. Nicolas CATRIX, gérant.
La société sera immatriculée au RCS de SENS.

AL23006085

KPMG Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

MC DE L'ARMANCE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 25, Faubourg du Pont
89600 SAINT FLORENTIN
En cours d'immatriculation au RCS d'AUXERRE

Aux termes d'un acte sous seing privée du 6 janvier 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifié
Dénomination : MC DE L'ARMANCE
Siège : 25, Faubourg du Pont - 89600 SAINT FLORENTIN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : L'exploitation de salles de sport, gymnases, centres de remise en forme et centres sportifs ; L'enseignement de toutes activités sportives, de culture physique, musculation et de loisirs ; La vente de tous articles de sport, notamment vêtements et accessoires, cosmétiques et compléments alimentaires, La publication et la communication en relation avec les activités sportives et de loisirs ; Les prestations de services liées à la remise en forme, au bien-être et à la beauté du corps (massage, coaching).
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société SCI CL, société civile au capital social de 92 000 euros, dont le siège social est situé au 34, Grand Rue Vieux Champs - 89600 GERMIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 915 021 786, représentée par Madame Caroline LANOS, gérante
Directeur général : Madame LANOS Marion, née le 20 février 1995 à TONNERRE (89), de nationalité française, demeurant au 34, Grand Rue Vieux Champs - 89600 GERMIGNY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE
POUR AVIS
La Présidence

AL23006092

MEDIKHEL
Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
à associé unique DE MEDECINS
au capital de 1 000 euros
Siège social
9 rue des Arènes
89100 SENS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 15/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MEDIKHEL
Siège social : 9 rue des Arènes, 89100 SENS
Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Youcef KHELIF, demeurant 9 rue des Arènes, 89100 SENS.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL23006104

Suivez-nous sur notre page Facebook

Terres de Bourgogne

Annonces légales

03 80 78 90 42

Suivez-nos publications sur Instagram

PLUS D'INFOS SUR